

Séminaire de recherche Sexualités et politique 2020-2021

Monia Lachheb

Le séminaire de recherche, *Sexualités et politique*, s'inscrit dans le cadre du programme de recherche de l'IRMC portant sur les sexualités dites non normatives au Maghreb. Il s'intéresse à la politisation des questions liées aux différentes formes de sexualités et concernent principalement les groupes sociaux marginalisés : les homosexuel-le-s, les mères célibataires, les travailleuse-s du sexe, les personnes transgenres, etc.

Les sexualités perçues comme relevant du « privé » sont longtemps restées rattachées au registre des mœurs et en dehors du débat politique. L'intérêt du séminaire est de rendre compte des enjeux politiques des sexualités (Weeks, 2014) qui se manifestent dans les rapports entre politiques publiques et sexualités, les débats publics autour de l'intime, les controverses et les rapports de pouvoir qu'ils génèrent, les formes de mobilisation et les mouvements sociaux qu'ils sous-tendent.

The research seminar, *Sexualités et politique*, is part of the IRMC's research programme on so-called 'non-normative' sexualities in the Maghreb. It focuses on the politicization of issues related to different forms of sexuality and mainly concerns marginalized social groups: homosexuals, single

mothers, sex workers, transgender people, etc.

Sexualities perceived as belonging to private matters have long remained attached to the category of mores outside the political debate. The interest of the seminar is to highlight the political issues of sexualities (Weeks, 2004) which are coming forward in the relationships between public policies and sexualities, the public debates around the intimate, the controversies and the power relations they generate, the form of mobilization and the social movements they underpin.

تندرج الندوة البحثية الجنسانية والسياسة في إطار برنامج بحث معهد البحوث المغاربية المعاصرة حول ما يسمى بالجنسانيات غير المعيارية في المغرب العربي. إذ تهتم بتبسييس المسائل المتعلقة بأشكال الجنسانيات المختلفة وذلك في علاقة بالفئات الاجتماعية المهمشة : المثليون والمثليات جنسياً، الأمهات العازبات، عاملو وعاملات الجنس، المتحولين والمتحوليات جنسياً إلخ. ...

والواقع أن الجنسانيات التي يُنظر إليها باعتبارها «من المسائل الخاصة» ظلت لفترة طويلة جزءاً من الأخلاقيات وخارج النقاشات السياسية. وينصب اهتمام هذه الندوة إلى عرض الأبعاد السياسية للجنسانية (Weeks، 2014) والتي تتجلى في العلاقات بين السياسات العامة والجنسانيات والنقاشات العامة حول ما هو حميمي والخلافات التي تفرزها وعلاقات الهيمنة بينهما وما ينشأ عنها من أشكال التعبئة والتحركات الاجتماعية التي تقوم عليها.

Dans une perspective pluridisciplinaire, les interventions des différent-e-s chercheur-e-s visent à créer un échange critique sur la production et la reproduction de l'ordre des sexualités (Paternotte, 2018) par le discours politique, les mobilisations conservatrices et leurs modes d'appréhension par les structures militantes. Le croisement des regards et des champs disciplinaires éclairent ainsi le traitement politique des sexualités, le rapport des acteurs au politique et la construction d'une politique de reconnaissance de la diversité sexuelle, notamment dans l'espace maghrébin et, plus largement, africain.

Les cinq séances du séminaire se sont déroulées majoritairement en présentiel, dans les locaux de l'IRMC, réunissant une vingtaine de doctorant-e-s, chercheur-e-s et universitaires d'horizons différents, exception faite de la dernière séance qui a eu lieu en virtuel du fait de la situation sanitaire. La première séance a été assurée par Barkahoum Farhati, historienne et anthropologue au Centre national de recherches préhistoriques d'Alger, sur la « Construction sociopolitique du mythe de la femme dite « Ouled Naiel » en Algérie (1830-1962) ». Les « Ouled Naiel » constituent une



© IRMC.

tribu au Sud algérien connue pour ses femmes « publiques » dites aussi les « danseuses prostituées » qui usent de leurs danses, costumes et ornements du corps pour attirer leur clientèle. D'une part, la société coloniale tente de maîtriser des pratiques marginales et « immorales », et, d'autre part, les enjeux économiques font des femmes Ouled Naïel un mythe du développement touristique et un objet central des représentations iconographiques.

À partir d'une analyse des textes juridique qui gèrent l'intime en Tunisie, Wahid Ferchichi (Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis) interroge le droit tunisien. Il montre que le droit tunisien apparaît avant-gardiste, notamment lorsque la Constitution tunisienne de janvier 2014 reconnaît l'égalité sans aucune forme de discrimination (art. 21) et garantit la protection de la vie privée (art. 24). En revanche, il présente aussi avec des aspects

réactionnaires à travers le droit pénal et le droit civil. En effet, le Code pénal de 1913, époque coloniale, use d'un vocabulaire moralisateur et conservateur. L'application « judiciaire ne juge pas des faits mais des apparences, un faciès, une identité, un choix... ». Par ailleurs, le droit civil saisit les identités. Il n'autorise pas le droit de choisir son sexe et n'admet pas le droit de changer de sexe. Ainsi, « le droit s'immisce dans le choix le plus intime des personnes ».

La mondialisation, le développement des échanges et des circulations participent à la reconfiguration des sexualités. Dans ce cadre, Christophe Broqua, anthropologue et chercheur au CNRS, s'intéresse aux modes d'internalisation des questions sexuelles. À partir d'un travail de terrain focalisé sur l'Afrique subsaharienne, il montre comment se construisent les luttes et les revendications des minorités sexuelles contre des politiques oppressives. Elles se trouvent, par leurs logiques propres et leurs discours locaux, insérées dans « un phénomène de globalisation des sexualités ».

Pour sa part, David Paternotte, sociologue du politique à l'Université libre de Bruxelles, se penche sur la notion d'exceptionnalisme sexuel en Europe. L'exceptionnalisme renvoie à l'affirmation d'une caractéristique qui donne un aspect unique à une politique et attribue du sens à son identité. S'agissant des questions sexuelles, l'exceptionnalisme renseigne sur les manières d'appréhender l'égalité entre les sexes et les droits sexuels comme un socle pour une politique européenne commune. À travers un regard critique, des exemples de situations concrètes montrent



© IRMC.

les tentions et les contradictions autour des droits sexuels et des rapports de genre en Europe. Ils renseignent sur les logiques d'exclusion qui en découlent et rendent compte d'une politique des sexualités contestée.

Enfin, Amal Bousbaa, sociologue à l'Université Hassan II de Casablanca, est intervenue lors d'un *Facebook Live* qui a réuni une vingtaine de personnes en direct et qui a été visionné par près de 400 personnes par la suite. Elle

rapporte les enjeux politiques liés à l'expérience des mères célibataires au Maroc. La normalisation des sexualités au Maroc présente la maternité célibataire comme illégitime, illégale et transgressive. Parallèlement, l'avortement clandestin est une pratique largement répandue. Selon des estimations de l'association INSAF (Institut national de solidarité avec les femmes en détresse), il y aurait entre 600 et 800 interruptions de grossesse et 200 naissances par jour à l'échelle nationale. Ainsi, on note un décalage entre les normes édictées et les pratiques sexuelles effectives. Dans ce contexte, l'absence d'une volonté politique pour agir sur les lois punitives en lien avec l'avortement est remarquable. L'État ne dispose pas de statistiques pour mesurer l'ampleur du phénomène. Aussi, les mères célibataires, qui sont des chefs de familles monoparentales, demeurent fortement invisibilisées. La maternité célibataire reste donc enfermée dans le registre de la transgression et/ou de la victimisation.



© IRMC.



© IRMC.

À partir de l'analyse de différentes formes de sexualité dans des espaces géographiques et culturels divergents et selon des approches théoriques et méthodologiques diverses, les débats placent les questions sexuelles au cœur des enjeux politiques. Ils montrent les liens étroits qui les relient dans le but de les saisir et de les contrôler et attestent de la porosité des frontières entre le privé et le public.